



Retrouvez-nous sur [www.lanrivoare.fr](http://www.lanrivoare.fr)

## Agenda

- 16 novembre**, APE, Kig Ha Farz, salle de la Forge, à 12h
- 16 novembre**, UNC, commémoration de l'armistice, devant la mairie à 10h45
- 22 novembre**, CCAS, repas des aînés, salle Ti An Oll, à 12h
- 25 novembre**, Club des Châtaigniers, atelier mémoire salle Ti Kreiz, de 14h à 16h

*À noter*

### Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h  
Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h  
Vendredi : 13h30 - 17h  
Samedi : 15/11 - 9H - 12H

## Urbanisme



### DEMANDES D'URBANISME

#### Déclarations préalables déposées

DALVAUX Franck, extension clôture  
IROISE ISOLATION, isolation thermique extérieure

#### Déclarations préalables accordées

GLOBAL PARTNERS ENERGY, panneaux photovoltaïques

#### Déclarations préalables refusées

PODEUR Florian, carport

#### Pour information :

Des QRcodes sont intégrés sur certaines pages, scannez-les pour lire l'intégralité des articles sur notre site internet ou les sites pris en référence.

## Etat civil

### DÉCÈS



KERVOAL Alain, Jean, Michel, décédé le 21 octobre

*Juste pour vous !*

### Adhésion à la plateforme Hubee

C'est une plateforme officielle pour échanger des documents administratifs entre l'Etat, les collectivités (mairies, départements...), les usagers permet de gérer en ligne les démarches comme les certificats de décès (CertDc), les actes d'état civil ou les demandes de PACS.

Elle s'adresse aux collectivités pour recevoir et traiter les dossiers dématérialisés et aux usagers pour déposer des demandes via [service-public.fr](http://service-public.fr).

Hubee est un outil clé pour la modernisation des échanges administratifs, offrant simplicité, sécurité et conformité aux obligations légales. La collectivité a adhéré à cette plateforme pour répondre à l'attente des usagers.

# Vie municipale

## BIBLIOTHEQUE



### Le spectacle de PILOUPOULE des Plumeurs de lune

Le spectacle a eu lieu à la salle André Malraux en présence de 25 enfants, 19 adultes et les bénévoles de la bibliothèque

Le rock'n roll des gallinacées a rythmé le spectacle avec des loups, des canards, des chiens, une poule qui découvre l'Amérique... tout ça en musique et même un chien ventriloque caché dans la valise.



Un beau spectacle que les petits et les grands ont apprécié, suivi d'un goûter proposé par la bibliothèque.



Pour de plus amples informations, merci de scanner le Qrcode.



## CONSEILLERE NUMERIQUE

### Passage des PC à Windows 11

Votre PC vous indique de passer à Windows 11 pour votre sécurité, mais vous ne pouvez pas le faire car votre ordinateur n'a pas la puissance requise.

Il y a peut-être une solution : Microsoft propose aux PC sous Windows 11 version 22h2 de recevoir des mises à jour de sécurité après le 14 octobre 2025 jusqu'au 13 Octobre 2026.

Ces mises à jour sont gratuites pour les particuliers ayant créé un compte Microsoft sur leur PC.

Pour plus d'informations vous pouvez prendre RDV avec la conseillère numérique Sophia au 02 98 84 24 75.



Pour de plus amples informations, merci de scanner le Qrcode.



# Centre communal d'action sociale

### Une belle réussite du gala de magie

Ce vendredi 10 octobre, la salle La Forge s'est transformée pour l'occasion en véritable théâtre de l'émerveillement, accueillant près de 500 spectateurs venus assister à un spectacle de magie exceptionnel.

Organisé par le CCAS de Lanrivoaré, cet événement gratuit offrait aux habitants un moment unique de partage et de rêve. Sur scène, des artistes de renommée ont captivé le public : Mr Zig et son féérique spectacle de bulles, Éric Basquin avec son cabaret burlesque plein d'humour et Stéphane Laurens, magicien mentaliste, qui a impressionné l'assemblée par ses étonnantes expériences de perception.

Pour plus d'informations, merci de scanner le Qrcode.



## ECOLE PIERRE MAC ORLAN

### Classe du dehors et petit déjeuner équilibré en maternelle à l'école Pierre Mac Orlan

Les élèves de la classe de petite et moyenne section de l'école Pierre Mac Orlan ont bénéficié de 5 séances « école du dehors » sur cette première période de l'année scolaire. Cette pédagogie dite « innovante » est encouragée par l'Education Nationale et notamment dans l'académie de Rennes, afin de favoriser la réussite de tous les élèves.



A l'école du dehors, nous travaillons dans toutes les disciplines (langage, mathématiques, explorer le monde, anglais, activités physiques et artistiques...). En apprenant de manière concrète et par le corps, il est démontré que les élèves retiennent mieux. La joie et l'enthousiasme de ces petits élèves a été largement palpable durant ces séances.

Dans le cadre de la semaine du goût, les 50 élèves de la maternelle ont été invités à partager un petit déjeuner équilibré à l'école le jeudi 16 octobre.

L'objectif était de les sensibiliser au « bien manger » pour se maintenir en bonne santé (en lien avec le programme de santé publique de lutte contre l'obésité) et de travailler sur l'hygiène bucco-dentaire. Cet événement a été très apprécié par les élèves et leurs enseignantes.



## Enfance Jeunesse

### MICRO-CRÈCHE LES FARFADETS

#### La rentrée du mois de janvier à la micro-crèche « les farfadets » se prépare dès maintenant !

Des places d'accueil régulier vont se libérer : une place 3 jours par semaine (lundi-mardi-jeudi) et une place 2 jours par semaine (mardi et jeudi).

Un accueil ponctuel uniquement en matinée entre 1 et 3 matins par semaine est également possible dès maintenant.

Cet automne la présence de Lauriane Bilot, apprentie présente à la micro-crèche les lundis et mardis matin, a permis l'organisation de sorties nature sous le soleil !

En décembre, les échanges avec l'école se poursuivront avec des ateliers motricité (début décembre) et un spectacle commun le mardi 16 décembre. Spécialement conçu et adapté pour les enfants de crèches et de maternelles « Le Noël de Patanours » sera présenté par Nadine LE GUERN-COLEU, comédienne professionnelle de la compagnie Kiwicontes.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions contacter Maryline responsable de l'accueil au 02 98 32 40 23 ou par mail à l'adresse halte-garderie@lanrivoare.fr

A bientôt chez les farfadets !



## ASSOCIATION LEO LAGRANGE

### Rétrospective des activités de cet été

speed parc



restaurant 100% filles



récré des trois curés



### Séjour à Val-Cenis

Nos jeunes ont pu passer une semaine dans les montagnes des Alpes près de la frontière italienne. Au programme, il y a eu beaucoup d'activités tel que le canyoning, de l'escalade et une journée à Turin en Italie.

### Séjour Futuroscope

Un magnifique séjour de 3 jours qui a débuté par le festival du jeu à Parthenay, dans lequel les jeunes ont pu découvrir différents jeux de société.

Les deux jours suivants se sont déroulés au Futuroscope ainsi qu'une soirée à l'Aquascope. Ce séjour a été ultra apprécié des jeunes.



L'espace jeunes a bien fait sa rentrée aussi.

L'équipe d'animation reviens avec encore plus de motivation.

L'espace jeunes de Lanrivoaré est ouvert :

- les mercredis de 14h à 17h
- les vendredis de 17h30 à 20h

L'espace jeunes de Lanrivoare se trouve rue de Pendoullic

ESPACE JEUNES Léo Lagrange Animation

Téléphone : 06.08.35.59.50/ 07 85 02 62 49

Les vendredis nous aurons la salle de la forge de 18h à 19h30 afin de proposer aux jeunes des activités sportives ainsi que des initiations à différents sports

e-mail : [lanrivoare.jeunesse@leolagrange.org](mailto:lanrivoare.jeunesse@leolagrange.org)

**Rester connecté !!!**

Facebook : maison de l'enfance Léo Lagrange Ouest  
Milizac Guipronvel

## CLUB DES CHATAIGNIERS

**Vendredi 14 novembre** : PORSPODER - marche cantonale Mouez Ar Mor. Le rendez-vous est prévu à 13h30 salle omnisport, boulevard de l'Europe, pour les marcheurs (et les adhérents qui souhaitent rester en salle). Les circuits sont de : 3, 6 et 9 kms. Retour pour 16 h pour le goûter. Coût 3 € à régler sur place.



**Mardi 25 novembre** : atelier mémoire salle Ti Kreiz de 14h à 16h.



### DANS VOTRE AGENDA DE DECEMBRE

Le repas de Noël du Club se tiendra exceptionnellement un **MARDI**, à savoir :

- le mardi 16 décembre 2025 à partir de 12 h à la salle Ti An Oll

Le coût de ce repas figurera dans le Keleier du mois de décembre qui sera distribué le jeudi 27 novembre 2025. Les inscriptions seront prises jusqu'au 9 décembre 2025

## CLUB DE GYM

### Retour sur l'assemblée générale

L'Assemblée Générale du Club de Gym s'est tenue le vendredi 17 octobre 2025 en présence de la Municipalité et de 20 adhérents.

Le nombre d'adhérents reste stable et la situation financière est saine. A ce jour, 84 inscriptions sont enregistrées pour cette saison 2025-2026, réparties sur 4 cours : gym et pilates assurés par Rose-Anne BIHAN et yoga par Gergana GRALL.

Rappel des horaires : gym forme le lundi de 9h 30 à 10h 30, yoga le mercredi de 18h30 à 20h, gym tonique le jeudi de 20h à 21h et pilates le vendredi de 17h 45 à 18h45. Si vous le souhaitez, il est encore possible de s'inscrire ou de vous renseigner en appelant au 06 33 79 76 85.



Gisèle Quinquis qui a occupé le poste de secrétaire pendant 6 ans, met fin à ses fonctions cette année. Cette réunion fut l'occasion de la remercier pour son travail accompli. C'est Fabienne NOSJEAN qui assurera la continuité du secrétariat.

La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Véronique RAGUÉNÈS

Trésorière : Annie TRÉBAUL

Secrétaire : Fabienne NOSJEAN

Cette réunion a aussi été l'occasion de remercier la Municipalité et le Comité des Fêtes pour leur soutien financier, ainsi que les adhérents qui apportent leur aide au Pardon des Châtaignes.

mail : clubdegymlanrivoare@gmail.com  
06 33 79 76 85



## FAMILLES RURALES

### Hip-hop, il reste des places !

Nous manquons d'élèves au hip-hop ! Ce serait dommage de fermer le cours, n'hésitez pas en parler autour de vous. Vous connaissez sûrement un enfant qui serait ravi de danser avec eux. Nouveauté après les vacances : Nadine viendra directement à la garderie chercher vos enfants, ça vous évite de débaucher plus tôt. On pense à tout à Familles Rurales, avouez-le !



## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

La commémoration de l'Armistice aura lieu le dimanche 16 novembre 2025. Le rassemblement aura lieu à 10 h 45 mn devant la Mairie, suivi de la cérémonie à 11 h devant le Monument aux Morts avec, comme les années précédentes, la participation des enfants de l'École Pierre Mac Orlan.

A l'issue de cette célébration, le verre de l'amitié sera servi à la salle André Malraux.

Venez nombreux.

KELEIER NOVEMBRE 2025

N° 861





## APE

### Kig ha farz

L'Association des Parents d'Élèves de l'école organise son traditionnel Kig de Lanriv, le dimanche 16 novembre, à la salle de la Forge, à partir de 12h.

Le repas pourra être consommé sur place ou à emporter.

Cette édition revêtira un caractère particulier, puisqu'elle marquera également les 40 ans de l'APE.

Nous aurons le plaisir d'accueillir l'association « L'occaz de jouer » qui sera présente dans la salle Ti an Oll pour vous faire découvrir plein de jeux.

**LANRIVOARE** 16 novembre  
A partir de 12H Salle de la Forge

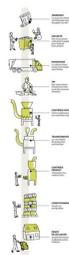
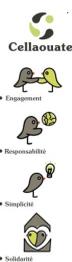


**STAR FARZ**  
LE RETOUR DU KIG  
Sur place ou à emporter  
40 ans de l'APE

### Cellaouate

Des bacs à journaux sont à votre disposition derrière le portail bleu, à gauche de l'entrée de l'école. Déposez vos journaux, magazines et papiers (sans plastique ni carton).

La société Cellaouate les récupère pour en faire de l'isolant.



## COMITÉ DES FÊTES

### Un beau pardon des châtaignes

Ce dimanche 19 octobre, la messe du pardon a rassemblé de nombreux paroissiens en l'église Saint-Rivoaré. Après la célébration, place à la convivialité autour du fameux ragoût de châtaignes et de la tarte aux pommes : un festin partagé par près de 800 convives réunis à l'abri dans la salle de La Forge.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance joyeuse. Le Bagad de Plougastel a accompagné les visiteurs sur le site, tandis qu'une calèche promenait petits et grands. Un arrêt gourmand s'imposait autour du pain et de la brioche au bon beurre de baratte, accompagnés d'un verre de jus de pomme local.

Les promeneurs ont également pu flâner entre jeux de société, stands d'exposants, vieux tracteurs d'Iroise, voitures anciennes d'Iroise Rétro Mobile, sans oublier les chants les chants d'Arzhelhez qui rythmé la journée. Un beau Pardon des châtaignes, riche en traditions, en sourires et en partages !





### Projet forestier à l'ermitage Saint Hervé : une démarche globale pour la préservation et la pédagogie

Dans le cadre d'une démarche associant sécurisation, préservation du patrimoine et régénération écologique, la commune de Lanrivoaré a lancé un chantier forestier sur le site emblématique de l'ermitage Saint Hervé, en partenariat avec le centre de formation de Kerliver, à Hanvec. Ce projet, découlant des dégâts causés par la tempête Ciaran, s'appuie sur l'implication active des élèves en formation.

#### Diagnostic et marquage rigoureux

Un diagnostic complet a été réalisé en février, suivi d'un marquage rigoureux des arbres nécessitant une attention particulière. Ce travail a été actualisé début septembre, permettant de planifier les interventions avec rigueur, conformément aux bonnes pratiques de gestion forestière.

Le marquage, distingue les arbres à risque, ceux en dépérissement ou nécessitant un suivi sanitaire. Certains arbres sont conservés sous forme de totems pour favoriser la biodiversité locale.

#### Une immersion pédagogique sur le terrain

Pendant trois semaines, les élèves de Kerliver interviennent sur le site, encadrés par leurs formateurs. Ils découvrent les enjeux de la biodiversité, de la sécurité et de la réglementation des espaces boisés, tout en apprenant à identifier les essences et les signes de santé des arbres. Sur le plan pratique, ils s'initient aux techniques de grimpe, de démontage et d'abattage directionnel.

#### Valorisation locale et économie circulaire

Le bois issu des interventions sera valorisé localement, selon une démarche d'économie circulaire et de développement durable : paillage, bois d'œuvre ou matériaux pour des projets municipaux. Cette approche renforce l'autonomie énergétique et économique de la commune, tout en réduisant l'empreinte carbone liée au transport.

#### Vers un plan de gestion durable

Le site de l'ermitage Saint Hervé disposera prochainement d'un plan de gestion, à l'instar des autres parcelles forestières de la commune.

Ce document formalisera les objectifs sylvicoles, écologiques et pédagogiques du site, en cohérence avec les orientations du programme Breizh Forêt Bois et les exigences des espaces boisés. Il servira de cadre technique et réglementaire pour les futures interventions, assurant une gestion pérenne, transparente et partagée du patrimoine forestier communal.

#### Un partenariat exemplaire

Ce projet exemplaire illustre la synergie entre une collectivité et le centre de formation de Kerliver, alliant innovation, respect de l'environnement, éducation à l'environnement et transmission du patrimoine forestier aux nouvelles générations. Ce partenariat permet aussi de valoriser l'éducation à l'environnement et la transmission du patrimoine forestier aux nouvelles générations.



# Santé et prévention

## MAISON FRANCE SERVICES

### Lancement d'une nouvelle permanence de prévention santé : Gard'ta santé

Services proposés :

- échanges autour de la santé et la prévention
- bilan de prévention santé
- proposition d'inscription à des ateliers prévention santé

Public concerné (gratuit et sans rendez-vous) :

Tous les habitants de la communauté de communes

1ère permanence :

- vendredi 7 novembre à partir de 9h30, à France services Plouarzel



## Infos pratiques

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

#### Permanence de Mme LAINEZ et M. MOUNIER

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la mairie de Saint-Renan, le vendredi 14 novembre prochain, de 10h30 à 12h.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 02 98 76 23 86.



### ESAT DE PLOUDALMÉZEAU

#### Binette et Botanique- les serres solidaires

Binette et Botanique propose un nouveau service de livraisons de plantes et compositions pour la Toussaint, directement aux cimetières ou à domicile. Les livraisons seront assurées par les travailleurs de l'ESAT, en voiturette électrique autonome.

Les commandes sont ouvertes dès à présent au magasin Binette et Botanique rue du Léon à Ploudalmezeau.

Le magasin sera également exceptionnellement ouvert le samedi 25/10.



### LES FEES COIFF'

#### Fermeture exceptionnelle du 23 novembre au 6 décembre.

Pensez à réserver vos rendez-vous pour les fêtes de fin d'année dès maintenant sur Planity ou au 02 98 84 37 06.

Pendant cette période, Élodie sera seule, accompagnée de Célia (apprentie BP) car Romane est en arrêt maladie lié à sa grossesse.



Merci de votre compréhension et à très très vite chez Les Fées Coiff' !



# Centre communal d'action sociale

## Repas des aînés !



Madame Pascale ANDRÉ, présidente du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)  
et les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de vous convier  
au déjeuner spectacle le :

**SAMEDI**  
**22 NOVEMBRE 2025**  
**SALLE TI AN OLL A 12H**

Le déjeuner sera animé par Erwan le magicien (magicien, mentalist,  
illusionniste de renommée INTERNATIONALE)  
Une prestation EXCEPTIONNELLE et INOUBLIABLE...  
Condition d'éligibilité : être né(e) avant le 31/12/1953.

### Coupon réponse repas des aînés

à déposer en mairie ou par mail à [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr) avant le 14/11/2025

- Nom .....Prénom.....

 .....mail .....

- Nombre de participants :  1  2

- Participera en s'acquittant d'un forfait de 15 €  
(conjoint de moins de 72 ans)  1

- Souhaite(nt) bénéfici(er) du colis de Noël (réservé aux aînés à domicile  
de plus de 85 ans, empêchés ou n'ayant pas fait le choix de participer  
au repas)  M  Mme

# Arbre de Noël

*Dimanche 7 décembre 2025  
14h - 18h - salle la Forge*

Bumpers Cars



Coupon réponse

Arbre de Noël du 07/12/2025

à déposer en mairie ou par mail à [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr) avant le 01/12/2025

Nom de famille : .....

Participera

Nombre d'enfants participants : .....

Prénom :

âge :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

nombre d'accompagnants (4 max.) : .....

contact ; tél. : ..... mail : .....

# Informations Communautaires

## DÉCHÈTERIES

### Les horaires ont changé

Depuis le 1er octobre, les déchèteries sont passées en période de basse saison et ferment une heure plus tôt (17h). Pensez à consulter sur le lecteur de carte le nombre de passages que vous avez effectués. 24 passages sont inclus dans la redevance. Horaires sur [www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh).

## ÉCONOMIE

### 16ème édition des Trophées des entreprises.

Pays d'Iroise Communauté s'associe au Club des entreprises Lesneven-Iroise-Abers (Celia) pour organiser la 16e édition des Trophées des entreprises qui vise à mettre en avant les initiatives et le dynamisme des entreprises locales. Candidature jusqu'au 15/12. Infos et inscriptions sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh)

## SANTÉ

### Campagne de mesure du radon.

Participez à la réunion proposée par Pays d'Iroise Communauté sur la qualité de l'air intérieur et le radon le 18/11 à Plougonvelin, salle Keraudy, 18h30-20h. Demande de kit de mesure du radon auprès du service Solidarités : [social@ccpi.bzh](mailto:social@ccpi.bzh) ou 02 98 84 94 86, gratuit.

### Consultations gratuites de tabacologie

Vous souhaitez arrêter ou diminuer votre consommation de tabac ? Bénéficiez de consultations de tabacologie :

- le 1er vendredi du mois au Conquet, salle des Renards, 9h-12h, et à Ploudalmézeau, salle Clés des champs (place au blé), 13h30-16h30. Prise de rendez-vous : 02 98 84 94 86 / [social@ccpi.bzh](mailto:social@ccpi.bzh)

- le dernier jeudi du mois à l'hôpital Le Jeune de Saint Renan. Prise de rendez-vous : 02 98 32 33 15

Infos sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh) et soutien sur [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr), groupes Facebook Les bretons #MoisSansTabac.

## HABITAT

### Permanences gratuites des architectes du CAUE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 1er jeudi du mois à la Communauté de communes du Pays d'Iroise ! Gratuit, sur rendez-vous. Prochaines permanences les 6/11 et le 4/12. Prise de rendez-vous auprès de l'accueil de la Communauté : 02 98 84 28 65. Infos et dates 2025 sur [caue-finistere.fr](http://caue-finistere.fr).

## MAISON DE L'EMPLOI

### La quinzaine de l'entrepreneuriat

- 26/11 : présentation de la finalisation du plan de financement d'un projet de création reprise ou croissance d'entreprise, 9h-11h. Tout public entrée libre.

- 02/12 : atelier créateur - 2h pour tout comprendre. Connaître les principales étapes de la création/reprise d'entreprise et obtenir des réponses aux premières questions. Sur inscription.

Toutes les offres d'emploi sur <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute> et

[pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh). Infos : [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh) / 02 98 32 47 80.

## ÉVÈNEMENT

### Collecte de la Banque Alimentaire

Les 28 et 29/11, la Banque Alimentaire du Finistère organise sa collecte nationale de denrées alimentaires en faveur des ménages les plus en difficulté. A l'occasion de cette grande opération de solidarité, dans les supermarchés et certains petits commerces des communes du Pays d'Iroise, des bénévoles vous invitent, à l'issue de vos achats, à faire don de produits alimentaires. Merci d'avance pour votre participation !



Parution le jeudi 27 novembre 2025

Articles à déposer avant le lundi 17 novembre

par mail à [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr)

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 OCTOBRE 2025

Extrait du procès-verbal

L'ensemble du conseil municipal était présent à l'exception de Thierry BILCOT, qui a donné pouvoir à Joseph RAGUÉNÈS.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU 16 JUIN 2025

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

## DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A.)

Section et numéro cadastral	Superficie	Adresse	Décision
AC 0082	1 202 m <sup>2</sup>	7 route d'Argenton	non-préemption

## PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ».

Ce rapport d'activité 2024 offre un panorama complet des actions menées sur le territoire. Il est construit autour des orientations du projet de territoire comme suit :

- préambule du territoire et la Communauté ;
- 1er partie : garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique;
- 2ème partie : inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements ;
- 3ème partie : des moyens techniques et humains au service du projet de territoire.

Le rapport d'activité, disponible et consultable par tous sur le site internet de la CCPI : <https://www.pays-iroise.bzh/app/uploads/2024/05/Rapport-activite-2023-v-finale.pdf> . Le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif à l'activité 2024 de la CCPI. Ce rapport est à la disposition du public, pour consultation, en mairie, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

## AUTORISATION DE RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Madame le Maire présente l'apprentissage comme un dispositif destiné aux 16-29 ans (et, sous conditions, aux 15 ans ou aux 30 ans et plus pour les personnes en situation de handicap ou porteuses d'un projet entrepreneurial). Ce système associe formation théorique et pratique en entreprise, débouchant sur un diplôme. Il est bénéfique tant pour les apprenants que pour les services accueillants, en réponse aux besoins de qualification et aux métiers en tension. Le conseil municipal est sollicité pour recourir à ce type de contrat.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité (15 voix « Pour ») le recours à un contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2025-2026, du 29 août 2025 au 28 août 2026 comme suit :

Service d'accueil	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé	Durée de la formation
Micro-crèche – services périscolaires – vie scolaire	Agent d'accueil micro-crèche – Atsem – agent polyvalent des écoles	CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)	12 mois

## PARTICIPATION EN SANTE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION

Madame le Maire rappelle que, conformément à la loi, les collectivités peuvent participer au financement de garanties de protection sociale complémentaire (santé, prévoyance) pour leurs agents, sous réserve que ces contrats soient labellisés et solidaires entre actifs et retraités. Après consultation du comité technique et échange avec d'autres communes, il est proposé de participer à hauteur de 17 € mensuel par agent.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité (15 voix « Pour ») cette participation, fixant le montant mensuel à 17 € par agent, dans la limite de sa cotisation.

## MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS DE SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P)

Madame le Maire propose de réviser le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour deux raisons :

- adapter le régime aux évolutions réglementaires et jurisprudentielles récentes.
- éviter les risques fragilisant la politique de rémunération des agents de la collectivité.

Cette révision du RIFSEEP a été présentée à l'ensemble des agents de Lanrivoaré.

Nouveautés issues de la loi de finances 2025 : Depuis le 1er mars 2025, les agents publics (fonctionnaires et contractuels de droit public) perçoivent, après la journée de carence, 90 % de leur traitement au lieu du plein traitement auparavant) pendant les trois premiers mois de congés de maladie ordinaire (CMO). Cette mesure s'applique aux CMO accordés depuis le 1er mars 2025. Elle ne concerne pas les congés de maladie longue durée.

Le RIFSEEP est composé de deux parties : de l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise) et de l'Indemnité liée à l'engagement professionnel (CIA)

Titre I : L'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise) La collectivité détermine des groupes de fonctions selon trois critères :

1. encadrement, coordination, pilotage, conception (responsabilité, gestion de dossiers stratégiques, conduite de projets).

2. technicité, expertise, expérience, qualification (valorisation des compétences, formations, connaissances pratiques).

3. sujétions particulières et exposition (postes itinérants, exposition physique, etc.).

Chaque groupe de fonctions correspond à un montant indemnitaire spécifique, permettant une flexibilité salariale et une attractivité accrue pour les profils extérieurs.

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI			
CADRE D'EMPLOIS	GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANTS MENSUELS MAXIMUM
<b>CATEGORIE A</b>			
Attaché	Groupe 1	Secrétaire général de mairie	1 300 €
Educateur de jeunes enfants	Groupe 1	Responsable de service	1 100 €
<b>CATEGORIE B</b>			
Rédacteur	Groupe 1	Secrétaire général de mairie	1 100 €
Technicien	Groupe 1	Responsable de service	900 €
Rédacteur, Technicien	Groupe 2	Autres fonctions	500 €
<b>CATEGORIE C</b>			
Adjoint administratif	Groupe 1	Secrétaire général de mairie	900 €
Adjoint administratif, Adjoint d'animation, Adjoint du patrimoine, Adjoint Technique	Groupe 1	Fonctions de technicité, d'expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	800 €
Adjoint administratif, Adjoint d'animation, Adjoint du patrimoine, Adjoint Technique, ATSEM	Groupe 2	Autres fonctions : missions d'exécution, de suivi administratif de dossiers, fréquence des relations directes avec les administrés	600 €

Réexamen automatique en cas de changement de fonction ou d'emploi et de changement de grade ou de cadre d'emplois. Son versement est mensuel et le montant est proratisé selon le temps de travail (comme la rémunération). Attribution : décidée par l'autorité territoriale. Retraite : L'IFSE n'est pas prise en compte dans le calcul des pensions.

#### Titre II : La part individuelle liée à l'engagement professionnel (CIA)

Cette part individuelle tiens compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir. L'autorité territoriale pourra verser une indemnité complémentaire liée à l'engagement professionnel.

Elle peut être versée annuellement par l'autorité territoriale, en complément de l'IFSE. Lors du conseil municipal, des réserves ont été émises, jugeant les montants proposés insuffisants pour les catégories C (surtout pour les agents à temps partiel), et des écarts entre catégories sont pointés.

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI			
CADRE D'EMPLOIS	GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANTS ANNUELS MAXIMUM
<b>CATEGORIE A</b>			
Attaché	Groupe 1	Secrétaire général de mairie	1 000 €
Educateur de jeunes enfants	Groupe 1	Responsable de service	700 €
<b>CATEGORIE B</b>			
Rédacteur	Groupe 1	Secrétaire général de mairie	800 €
Technicien	Groupe 1	Responsable de service	500 €
Rédacteur, Technicien	Groupe 3	Autres fonctions	350 €
<b>CATEGORIE C</b>			
Adjoint administratif	Groupe 1	Secrétaire générale	600 €
Adjoint administratif, Adjoint d'animation, Adjoint du patrimoine, Adjoint Technique,	Groupe 1	Fonctions de technicité, d'expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	300 €
Adjoint administratif, Adjoint d'animation, Adjoint du patrimoine, Adjoint Technique	Groupe 2	Autres fonctions : missions d'exécution, de suivi administratif de dossiers, fréquence des relations directes avec les administrés	300 €

Le conseil a validé l'IFSE, mais revu à la hausse les montants de la CIA (900 € pour les encadrants, 600 € pour les agents) comme suit :

Fonction	Montant annuel maximum
Encadrants	900 €
Agents	600 €

## ORGANISATION GENERALE DU TEMPS PARTIEL

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité (15 voix « Pour ») les modalités relatives aux deux types de temps partiel pour les agents de la collectivité. Le temps partiel de droit, accordé automatiquement pour motifs familiaux ou médicaux (naissance, adoption, soins à un proche, handicap), permet une quotité de travail réduite entre 50 % et 80 %, pour une durée de 6 mois à 3 ans. Le temps partiel sur autorisation, soumis aux besoins du service, concerne les demandes personnelles ou la création/reprise d'entreprise, avec des quotités allant jusqu'à 90 % et une durée similaire, mais nécessite une demande 6 mois à l'avance. Dans les deux cas, la réintégration à temps plein est possible en cas de motif grave ou après préavis. Le conseil souligne la distinction entre temps partiel (choix de l'agent) et temps non complet (embauche liée aux besoins de la collectivité).

## AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DES EXERCICES ANTERIEURS

Le principe de sincérité (code général des collectivités territoriales et aux lois de finances LOLF) exige que les comptes reflètent fidèlement la situation économique et financière de la collectivité. Lors de l'élaboration du budget 2025, des erreurs de paramétrage sur le logiciel Berger Levraut concernant les amortissements ont été identifiées. Leur correction, bien que sans impact sur les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement (car opération d'ordre non budgétaire), est indispensable pour garantir la sincérité des comptes.

Les régularisations porteront sur :

- crédit du compte 2804182 (dotations aux amortissements) par le débit du compte 1068, pour un montant de 7 165,13 €.
- crédit du compte 1068 par le débit du compte 2804182, pour un montant de 59,39 €.

Ces opérations, non budgétaires, seront réalisées par le comptable public sur la base de la présente délibération.

## DECISION MODIFICATIVE N°2 – AUGMENTATION DES CHARGES DE PERSONNEL

Face à l'augmentation des besoins en remplacements de personnel (mutations et hausse des congés maladie), le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité (15 voix) une décision modificative n° 2 pour ajuster le budget 2025. Cette décision prévoit : 20 000 € de dépenses supplémentaires en charges de personnel (comptes 6218 et 6417), équilibrées par un virement depuis la dotation de solidarité rurale (compte 741121).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTE DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
012	6218	Autres personnels extérieurs	10 000.00	74	741121	Dotation de solidarité rurale	20 000.00
	6417	Rémunération des apprentis	10 000.00				
		Total	20 000.00			Total	20 000.00

### DECISION MODIFICATIVE N°3

Pour régulariser les dépassements de seuil (83 % et 74 % au lieu de 65 % TTC) sur les lots 6 (doublage cloisons/plafond) et 12 (électricité) du marché de la restauration scolaire, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité (15 voix) la décision modificative n° 3. Celle-ci prévoit :

- l'émission de mandats et titres d'ordre budgétaires sur les comptes 231 (marchés) et 238 (avance).
- l'alimentation du chapitre 041 (M57) à hauteur de 9 728,90 € pour couvrir les dépenses.
- la modification du budget principal 2025 en section d'investissement.
- l'autorisation donnée à Madame le Maire pour signer les documents nécessaires.

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

La commune peut attribuer des subventions exceptionnelles pour des événements exceptionnels et des besoins exceptionnels étudiés chaque année en fonction des demandes et du contexte. L'octroi de ces subventions exceptionnelles est conditionné par la production de factures et/ou de justificatifs. Cette subvention intervient dans le cadre de l'achat de filet de tennis.

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité des votants (15 voix) d'allouer, pour l'année 2025, une subvention exceptionnelle au Tennis Club de Lanrivoaré d'un montant de 150.00 €.

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTE INVESTISSEMENT			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
041	231	Immobilisations corporelles en cours	9 728.90	041	238	Avances versées sur commande d'immobilisations corporelles	9 728.90
		Total	9 728.90			Total	9 728.90

